

de l'expression de la vive sollicitude du Gouvernement de Sa Majesté et de la vôtre pour le bien-être du Canada, et nous espérons humblement que la bénédiction du Très-haut couronnera de succès nos efforts réunis.

Ordonné, Que la dite Adresse soit grossoyée.

Résolu, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général par toute la Chambre.

Ordonné, Que tels Membres de cette Chambre, qui forment partie de l'Hon. Conseil Exécutif de cette Province, se rendent auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, pour savoir de Son Excellence quand il lui plaira recevoir cette Chambre avec son Adresse.

L'Hon. *Dominick Daly*, l'un des Membres du Conseil Exécutif de Sa Majesté, s'est levé à sa place, et a informé M. l'Orateur et la Chambre, que Son Excellence le Gouverneur-Général recevrait la Chambre avec son Adresse, demain, à deux heures, P. M.

Bill relatif à la succession de Sir John Caldwell.

Ordonné, Que l'Hon. Procureur-général *Lafontaine* ait la permission d'introduire un Bill pour épargner à la Province toute perte inutile sur la vente judiciaire de certaines parties de la succession vacante de feu l'Honorable Sir John Caldwell.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Lundi prochain.

Bill relatif aux propriétés foncières dans le Canada-Ouest.

Ordonné, Que l'Hon. M. *Sherwood* ait la permission d'introduire un Bill pour le secours des vendeurs de propriétés foncières, dans certains cas, dans le Canada-Ouest.

Il a, en conséquence, présenté le dit Bill à la Chambre, lequel a été reçu, et lu pour la première fois, et dont la seconde lecture a été ordonnée pour Jeudi prochain.

Nouveau Writ pour Montréal.

L'Hon. M. *Viger* a proposé, secondé par M. *Roblin*, Que M. l'Orateur expédie son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour l'élection d'un Membre pour servir dans le présent Parlement Provincial pour le comté de *Montréal*, en remplacement d'*Alexander Maurice Delisle*, écuyer, qui, depuis son élection, a accepté la charge de Greffier de la Paix pour le district de *Montréal*.

Résolu, Que la dite motion soit référée à un Comité spécial de cinq Membres, pour en faire rapport avec toute la diligence convenable, avec pouvoir d'envoyer quérir personnes, papiers et records.

Ordonné, Que l'Hon. M. *Sherwood*, l'Hon. M. *Moffatt*, M. *Quesnel*, l'Hon. Procureur-général *Baldwin*, et l'Hon. M. *Neilson*, composent le dit Comité.

Le temporel de l'Eglise Unie d'Angleterre.

Sur motion de M. *Johnston*, secondé par M. *Roblin*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender l'Acte de la 4^e et 5^e *Victoria*, chap. 74, passé dans la cinquième Session du treizième Parlement Provincial du *Haut-Canada*, intitulé "Acte pour pourvoir à la régie du temporel de l'Eglise-Unie d'Angleterre et d'Irlande en cette Province, et pour d'autres fin y mentionnées."

Siège du Gouvernement.

Sir *Allan MacNab* a proposé, secondé par M. *Cartwright*, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes les communications échangées entre le Gouvernement Exécutif de cette Colonie et celui de Sa Majesté, relativement au Siège du Gouvernement.

L'Hon. Procureur-général *Baldwin* a proposé en amendement, secondé par M. *Christie*, Qu'après les mots "Siège du Gouvernement" dans la dite motion, les suivants soient ajoutés, "ou telles parties d'icelles, ou autre information sur le même sujet, que Son Excellence peut se croire libre de communiquer à cette Chambre."

La question ayant été mise sur la motion d'amendement, elle a été adoptée par la Chambre.

La question ayant été alors mise sur la motion principale, telle qu'amendée, elle a aussi été adoptée par la Chambre, et,

Résolu, Qu'il soit présenté une humble Adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général priant Son Excellence de vouloir bien faire mettre devant cette Chambre, copies de toutes les communications échangées entre le Gouvernement Exécutif de cette Colonie et celui de Sa Majesté, relativement au Siège du Gouvernement, ou telles parties d'icelles, ou autre information sur le même sujet, que Son Excellence peut se croire libre de communiquer à cette Chambre.

Ordonné, Que la dite Adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur-Général, par tels Membres de cette Chambre qui forment partie de l'Honorable Conseil Exécutif de cette Province.

L'Ordre du jour pour prendre en considération une motion faite, hier, par Sir *Allan MacNab*, savoir:—"Que M. l'Orateur expédie son Warrant au Greffier de la Couronne en Chancellerie, pour dresser un nouveau Writ, pour l'élection d'un Membre pour servir, dans le présent Parlement Provincial, pour le comté de *Hastings*," étant lu;

Nouveau Writ pour Hastings.

La Chambre a, en conséquence, procédé à prendre la dite motion en considération,

Et la dite motion ayant été lue de nouveau, et la question, mise sur icelle, elle a été unanimement adoptée et,

Ordonné, en conséquence.

Ordonné, Que, lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à demain, à une heure, P. M.

Sur motion de M. *Cameron*, secondé par M. *Johnston*,

Résolu, Que, demain, cette Chambre se formera en Comité de toute la Chambre, pour prendre en considération s'il est expédient d'amender l'Acte passé dans la dernière Session qui règle le commerce des bois.

Commerce des bois.

Alors, sur motion de M. *Forbes*, secondé par M. *Christie*,

La Chambre s'est ajournée.

Mercredi, 4 Octobre, 1843.

Une heure, P. M.

ORDONNE, Que, lorsque cette Chambre s'ajournera, elle s'ajourne à quatre heures, P. M. ce jour.

2 Pétitions présentées.

Les Pétitions suivantes ont été séparément présentées, et mises sur la table:—

Par l'Hon. M. *Harrison*, la Pétition du Conseil Municipal du district de l'Ouest.

Par M. *Judah*, la Pétition du Révérend C. *Gagnon*, et autres habitants des townships de *Somerset*, *Stanfold*, et autres lieux.

A l'heure fixée, M. l'Orateur et la Chambre se sont rendus auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec l'Adresse de cette Chambre.

Et, étant de retour,

M. l'Orateur a fait rapport, que la Chambre s'était rendue auprès de Son Excellence le Gouverneur-Général, avec une Adresse en réponse au discours que Son Excellence a prononcé aux deux